

Montréal, 28 novembre 2011

PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : R-3775-2011 : *Demande d'approbation de l'entente globale de modulation.*

Chère consoeur,

La présente fait suite à votre lettre du 23 novembre 2011 concernant la planification de l'audience devant avoir lieu les 30 novembre et 2 décembre 2011 dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

L'ACEF de l'Outaouais ne prévoit pas procéder au contre-interrogatoire des témoins du Distributeur, bien qu'elle se réserve le droit de le faire et qu'elle en évalue la durée de cinq (5) à dix (10) minutes, le cas échéant. L'intervenante réserve aussi ses droits de contre-interroger les témoins de chacun des intervenants et elle en évalue la durée à cinq (5) minutes par intervenant, le cas échéant.

Nous prévoyons une durée de 20 à 30 minutes pour l'argumentation finale. Enfin, le témoin de l'ACEF de l'Outaouais est monsieur Mounir Gouja, PhD. Une affirmation solennelle est en voie de préparation et sera déposée au dossier dès que possible, avant la tenue de l'audience.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Me Stéphanie Lussier
788, rue Galt
Montréal (Québec), H4G 2P7
Tél. : 514.761.0032
Courriel : stephanie.lussier@sympatico.ca

cc: Me Éric Fraser (Hydro-Québec)